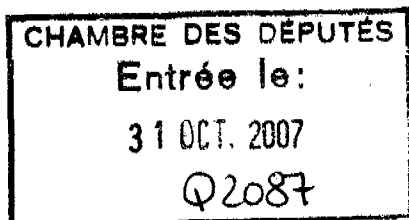




Luxembourg, le 31 octobre 2007



Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Transports:

« Au cours des dernières semaines plusieurs avions du type Q400 du constructeur d'avions Bombardier ont connu des problèmes avec leur train d'atterrissage lorsqu'ils se sont posés au sol. La compagnie aérienne SAS a décidé de ne plus laisser voler ses avions de ce type. Cette décision est intervenue après que de nouvelles difficultés se sont manifestées malgré les vérifications techniques entre-temps effectuées par Bombardier sur la série d'appareils concernés par les premiers incidents.

La compagnie aérienne luxembourgeoise semble par contre continuer à faire confiance aux assertions de Bombardier quant à la fiabilité des avions qu'elle exploite, alors que des contrôles effectués par ses propres services n'auraient pas révélés d'anomalies.

Faut-il rappeler qu'un avion luxembourgeois du type Embraer a évité de justesse les conséquences fatales d'un accident dû à des problèmes du train avant lors de son atterrissage le 24 septembre 2003.

Ainsi, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Transports:

Monsieur le Ministre a-t-il connaissance des faits relatés ci-dessus?

Dans l'affirmative, est-ce que Monsieur le Ministre estime que tous les risques peuvent être exclus pour qu'un des engins susmentionnés détenus par notre compagnie aérienne nationale puisse connaître les mêmes problèmes que ceux ayant affectés d'autres appareils du type en question?

Dans la négative, quelles mesures Monsieur le Ministre juge-t-il opportunes et adéquates pour éviter tout risque d'incident?

Est-ce que la Direction de l'aviation civile a procédé à une vérification préventive des avions du type en question? Quelle en a été la portée? A quel moment cette inspection a eu lieu et quels en furent les résultats? Est-il, au vu des décisions prises par d'autres autorités de surveillance, prévu de maintenir en service ce type d'avion? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'X. Bettel', written in a cursive style.

Xavier BETTEL
Député